

AIDE AUX PROJETS DE LOGEMENTS LOCAUX ET/OU INNOVANTS

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Le dossier de demande de subvention doit comporter les pièces suivantes :

• **Courrier de saisine**

- Tout **document utile à la compréhension du projet** : études préalables, avant-projet sommaire ou définitif, plans, visuels, comptes-rendus, coûts de fonctionnement prévisionnels...
- Un **avis conjoint de la commune et de l'EPCI** géographiquement concernés, selon leurs compétences respectives : dimension sociale du projet, respect des réglementations et documents cadres en vigueur : PLU-I(H), PLH...
- Les **documents d'identification de l'organisme** (selon la nature du demandeur et si non déjà transmis au service habitat du Département) : numéro de SIRET, extrait Kbis (pour une entreprise), statuts (pour une association), RIB.

D'autres documents pourront éventuellement être demandés, selon les besoins de l'instruction du dossier.

Le dossier complet est à déposer sur la plateforme dédiée du Département :

https://mesdemarches.hautessavoie.fr/aides/#/cd74/connecte/F_inv_logem_hab/depot/simple

Contact :

Direction Inclusion Emploi Habitat
Service Logement Habitat
Tél. 04 50 33 49 14
service-habitat@hautessavoie.fr